



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Entreprise | Association | Service public

STAGES DE SECONDE

GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

CONSTRUISONS L'AVENIR



Un nouveau stage obligatoire en fin de seconde générale et technologique pour permettre aux lycéens de découvrir vos métiers.

Rien n'est plus important que le choix de son avenir. Mais pour choisir, il faut d'abord connaître. En troisième, un collégien commence à découvrir le monde professionnel. Avec le nouveau stage en fin de seconde générale et technologique, chaque lycéen aura l'opportunité d'élargir

cette découverte. Ces stages permettent aux élèves d'ouvrir le champ des possibles, de répondre à leurs aspirations profondes, et de faire un choix d'orientation plus libre, car plus éclairé. À travers la découverte des métiers, nous engageons une grande bataille pour l'égalité des chances dans l'orientation. C'est une bataille contre l'autocensure et contre tous les stéréotypes de genre qui persistent encore dans la formation et dans l'orientation.

L'École est un lieu ancré dans un territoire. La formation de chaque élève, la découverte de ses talents et la construction de son avenir sont indissociables de la vie de ce territoire et des grandes transitions écologiques, numériques, économiques qui le traversent. Pour votre entreprise, votre association, votre service public, ce stage est une opportunité nouvelle de renforcer le lien avec la jeunesse de votre région, de valoriser votre filière, vos savoir-faire et de faire connaître vos métiers comme des choix d'avenir auprès des élèves et de leurs familles.

Nous devons permettre à tous les élèves d'avoir toutes les opportunités de stages qui correspondent à leurs goûts et à leur formation, sans distinction d'origine sociale ou de relations. Pour que 560 000 lycéens de seconde générale et technologique bénéficient de cette chance, chaque entrepreneur, artisan, directeur des ressources humaines, responsable associatif, agent de la fonction publique, peut offrir un ou plusieurs stages en fonction des métiers et de la taille de sa structure.

La plateforme **1jeune1solution** accueillera vos offres de stages et permettra aux élèves de rechercher celui qui leur convient. Lorsque vous publiez vos offres, vous ouvrez les portes de votre monde professionnel, mais vous participez également à la promesse républicaine d'épanouissement de chaque élève. Découvrir un métier, c'est aussi apprendre à se connaître, à cerner et approfondir ses centres d'intérêt, à se projeter dans son avenir et dans le monde économique.

Pour atteindre l'ambition d'une École ouverte sur le monde professionnel et pour ouvrir un avenir à chaque élève, nous devons être tous mobilisés, dans nos territoires, nos villes, nos ruralités. Depuis novembre 2023, de nombreuses entreprises se sont déjà engagées à proposer des milliers de stages. Je les en remercie sincèrement.

Faisons de ces stages un atout pour nos élèves et nos entreprises, car il n'y a pas d'économie puissante sans un système éducatif qui réussit. Ce sont dans les écoles, collèges et lycées que se joue l'avenir de la Nation française.

Nicole Belloubet
Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Pourquoi proposer une offre de stage ?

Faire découvrir vos métiers

Le stage d'observation permet de mieux faire connaître vos métiers, d'initier les jeunes au fonctionnement de vos structures, que ce soit une TPE ou un groupe international, une association ou une administration. Ce temps privilégié permettra aux lycéens de découvrir la culture d'entreprise, son langage, ses valeurs et de susciter des vocations.

« J'encourage les lycéens à aller faire des stages dans des univers qu'ils ne connaissent pas. » Patricia Barbizet, présidente de l'Association française des entreprises privées (AFEP)

S'engager de manière citoyenne

Cette action citoyenne renforce les engagements sociétaux de votre entreprise, votre association ou votre service public.

« On a un rôle à jouer, c'est de donner des opportunités à tous les jeunes, et en particulier à tous ceux et celles qui n'ont pas des parents qui peuvent leur indiquer une voie. » Nicolas Hiéronimus, DG de l'Oréal

Renforcer votre attractivité

Attirer les meilleurs talents est un véritable sujet de préoccupation pour l'ensemble des entreprises, associations et administrations ; il est nécessaire de multiplier les occasions de rencontres avec les jeunes et ainsi renforcer l'attractivité des différents secteurs d'activité.

« Aujourd'hui la grande entreprise n'est pas forcément ce qui attire le plus les jeunes. Et pourtant c'est un univers qui vous attend et qui est intéressant pour vous. C'est un univers avec une extrême diversité de métiers. » David Schajer, DRH de la Compagnie maritime d'affrètement - Compagnie générale maritime (CMA-CGM)

Valoriser vos collaborateurs

Avoir un impact sur le devenir des lycéens est une belle opportunité de mobiliser vos collaborateurs autour d'un projet porteur de sens.

« Le tuteur donnera aux lycéens des clés de compréhension du monde du travail. » Sibyle Veil, PDG de Radio France

 **Participez à cet effort collectif !**

À retenir

- **Qui ?** Les élèves de seconde générale et technologique
- **Quand ?** Du 17 au 28 juin 2024
- **Comment proposer ses offres ?** Sur la plateforme officielle <https://1jeune1solution.gouv.fr> à partir du 6 mars
- **Quelle forme ?** Soit 2 semaines dans la même structure, soit 2 fois 1 semaine dans 2 structures différentes. Vous avez également la possibilité d'accueillir les élèves par groupes.
- **Quel cadre légal ?** Une convention individuelle est signée pour chaque élève avec son établissement de scolarisation. Sur sa demande, le lycéen peut obtenir une attestation de stage.
- **Et après ?** Les lycéens pourront partager un retour d'expérience en début d'année scolaire en classe de 1^{re} (un rapport de stage n'est pas obligatoire).



1jeune1solution.gouv.fr